

TROPHÉES DE L'INVESTISSEMENT
LOCAL DU CALVADOS

UAMC

Remise des Prix



Union Amicale des Maires du Calvados

À Honfleur, le 6 mai 2022

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Nous allons avoir un tout petit intermède avec la remise des prix de la Fédération régionale des travaux publics.

Je vais vous inviter, Monsieur le Préfet, mon cher collègue, et Jean-Léonce, à regagner vos places pendant que nous allons accueillir le Président BINET. Nous avons cinq lauréats, et ensuite, nous entrerons dans la dernière phase de nos travaux avec la Normandie et le Calvados, terre de Jeux.

Je vois le Président qui arrive.

Vous savez que nous remettons chaque année un certain nombre de prix. Nous accueillons Régis BINET, qui est le président de la FRTP Normandie.

Monsieur Régis BINET, Président de la FRTP

**Monsieur le Préfet,
Madame la Vice-Présidente du Conseil régional,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs,
Mesdames Messieurs les Maires et Présidents,
Cher Olivier,
Mesdames, Messieurs,**

Une nouvelle fois, la sixième je crois, nous allons remettre les trophées de l'investissement local dans le Calvados. Six années déjà, et tellement de changements, de crises et de bouleversements. Ces événements sont incontestablement de plus en plus brutaux, qu'il s'agisse de crise économique, sanitaire, climatique, ou désormais de la guerre qui est à nos portes. Je ne sais pas ce que l'Histoire retiendra de cette suite terrible dans une toute petite période de temps, mais dans l'instant, nous sommes collectivement et individuellement très chahutés dans nos pensées, nos systèmes, nos organisations et nos fonctionnements.

Aussi, au moment de prendre la parole ici et de parler de nos enjeux, car c'est mon mandat, c'est mon rôle, je veux avoir une pensée pour celles et ceux qui vivent bien d'autres drames que ceux que nous connaissons.

Quelles que soient nos difficultés, il nous reste ici en France l'essentiel, et même largement plus que cela. Quelques-unes des doléances entendues pourraient mériter plus de retenue.

Pour revenir à mon métier, évidemment, la période que nous vivons est compliquée, évidemment, au moment où l'inflation revient, la perte de repères est totale, et l'entreprise, comme bien d'autres acteurs, est déboussolée.

Déboussolée parce que, simplement, les repères qui fondent la décision du dirigeant sont perdus. Soit dit en passant, dans un monde où nous n'avons jamais eu autant de données, où l'information foisonne, où les biens circulent à peu près librement, nous nous retrouvons

aujourd'hui en pénurie avec des fournitures qui n'ont plus de prix. Bref, plus aucun indicateur n'est fiable. Bref, plus aucun indicateur n'est fiable. Tel est notre quotidien.

Je peux comprendre l'incompréhension des élus et porteurs de projets, mais je peux vous assurer que, réellement, il est très compliqué pour nous, entrepreneurs, de subir une inflation que nous n'avons pas vu venir et dont l'ampleur dépasse l'entendement.

Cela est dû notamment à la singularité de notre secteur, car vous le savez, nous ne sommes pas un supermarché qui achète le lendemain en ayant vendu la veille. Nous chiffrons nos projets des mois avant de les réaliser. Or, si l'on excepte les salaires jusqu'à maintenant - mais cela ne pourra plus durer -, tous nos intrants majeurs prennent entre 20 et 70 % d'augmentation. La situation est intenable. Nos intrants, nos fournitures, c'est de l'énergie, du bitume, des tuyaux, qui tout à la fois demandent beaucoup d'énergie à fabriquer et beaucoup de temps pour arriver. Je ne parle pas des câbles et éléments électroniques dont les coûts explosent.

Encore une fois, j'entends les reproches ou les doutes des élus, mais je voudrais simplement vous citer un chiffre tiré d'une étude réalisée par la cellule économique de la construction : un entrepreneur sur cinq, en Normandie, a peur de ne plus être là demain. Il faut être clair. Nous savons que vos budgets, qui représentent 70 % de notre activité, ne sont pas à rallonge, et que ces projets plus chers vont impacter notre production future.

Dès lors, il nous faudra trouver des solutions qui aillent au-delà du moment et du pansement, même si c'est déjà beaucoup. Personnellement, je pense que c'est un mauvais cap, un changement de modèle. Tous les acteurs vont devoir composer avec une inflation durable. Je ne crois pas au saut de puce inflationniste : c'est une nouvelle période qui s'ouvre et dans laquelle nous devons nous inscrire.

La crise ukrainienne et l'explosion des coûts de l'énergie est en train d'accélérer très fortement les attentes de tous les acteurs vers la transition écologique. En termes d'infrastructures, l'enjeu est énorme.

À titre d'exemple, changer une voiture pour un véhicule électrique n'est que le bout de la prise. Vous comprendrez aisément qu'entre la centrale, les éoliennes, le moment où l'on va construire votre voiture, cela pose un énorme enjeu sur les réseaux, les bornes de recharge, bien évidemment, mais d'ores et déjà, le dimensionnement des câbles. Or, nous ne sommes pas prêts.

Vient ensuite le sujet de la route. Celle-ci n'est pas populaire, du moins pour ceux qui en parlent le plus fort. Je ne nie pas le problème de la consommation foncière ni celui des nuisances qui y sont liées. Je rappellerais simplement que la construction de la route représente 3,5% des émissions de gaz à effet de serre, à comparer avec l'usage par des moteurs thermiques qui en représente 50%. Alors, oui, certes, il faut réfléchir à la manière de mieux construire cette route. Avec moins d'énergie ? Comment la recycler ? Comment l'entretenir pour éviter de la refaire ? Il s'agit là d'un vrai sujet.

Mais l'enjeu est clairement du côté de l'usage. En toute humilité, il me semble, de temps en temps, utile de vous le rappeler. Je n'en dirai pas davantage. J'aurais pu, à l'instar de Monsieur le Préfet, parler du dépassement des ressources planétaire en l'eau potable, de la nécessité de préserver cette ressource et de réduire les pertes et les fuites.

Mais les trophées de l'investissement local sont l'occasion de mettre en avant des initiatives que vous avez portées et que nous avons voulu saluer. En espérant qu'il y ait encore de nombreuses initiatives comme celles-ci sur le territoire l'an prochain.

Merci encore, Olivier, de nous accueillir une nouvelle fois.

Mesdames, Messieurs, merci de votre attention.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Merci Régis.

Le premier prix remis concerne les communes de moins de 500 habitants.

Régis Binet va remettre ce prix. Le lauréat est Magny-en-Bessin, avec André BLET que j'invite à nous rejoindre.

Nous avons sur l'écran quelques vues qui défilent des travaux réalisés : l'aménagement du cœur de bourg et de l'aire de jeu.

Je propose à André de dire quelques mots. Une minute, pas plus, André !

Monsieur André BLET, Maire de Magny-en-Bessin

Je vais essayer !

Bonjour à toutes, bonjour à tous.

Magny-en-Bessin, pour ceux qui ne connaissent pas, est une petite commune rurale située entre Bayeux et Arranches. Je ne vous vanterai pas les mérites de Bayeux, Monsieur DUPONT pourrait vous en parler mieux que moi. Pas davantage pour Arranches.

Le fruit de cette réalisation est dû au fait que j'ai une fâcheuse habitude, à savoir que, au lieu de faire appel à des lotisseurs, je fais en sorte que ce soit la commune qui fabrique le lotissement. Au bout du bout, cela laisse un petit peu d'argent. Donc, le fruit de cette aire de jeu, c'est un lotissement, de huit parcelles. Malheureusement, cela ne m'a pas suffi, un deuxième lotissement est en route, ce qui signifie encore un peu d'investissement à mettre au bout. Peut-être vous reverrai-je un jour à cette occasion !

Merci à vous !

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Merci André !

Le deuxième prix concerne les communes de plus de 500 et de moins de 1 500 habitants.

Sébastien HARASSE, Vice-Président de la fédération, va le remettre.

C'est la ville de Grainville-sur-Odon, dont le Maire est Emmanuel MAURICE, qui est lauréat de cette catégorie, avec la revitalisation du cœur de bourg d'un village de 1054 habitants.

Prenez un micro derrière vous pour nous dire quelques mots.

Monsieur Emmanuel MAURICE, Maire de Grainville-sur-Odon

Bonjour à tous, nous sommes venus en force.

C'est un projet d'envergure pour nous, à la taille de notre commune, puisque c'est un projet de 1,7 million qui s'étend sur trois ans. Il s'agit d'un projet que je qualifierai de durable, à la fois au sens temporel du terme, puisqu'il veut vraiment conférer une attractivité à la commune pour plusieurs années dans une tendance de zéro artificialisations, mais également au sens environnemental du terme puisque, avec les noues infiltrantes et nos pistes cyclables, nous nous inscrivons vraiment dans un développement responsable.

Rien n'eut été possible sans le soutien unanime de l'équipe municipale, sans nos partenaires financiers, l'État, notamment, et je n'oublie pas Monsieur VENNIN qui est venu s'imprégner du projet pendant près de deux heures, voici plusieurs mois. Je veux également citer le Département, bien sûr, la Région et l'Agence de l'eau. Rien n'eut été possible non plus sans le travail remarquable du cabinet de maîtrise d'œuvre, Arc-en-Terre et son directeur ici présent, qui depuis l'avant-projet nous accompagne vraiment de façon extraordinaire, et sans le travail au quotidien de Monsieur DENOYELLE, Premier Adjoint en charge des travaux, car cela n'est pas facile, notamment avec les riverains qui ne sont pas toujours contents. J'ajouterai le travail de notre secrétaire de mairie pour le montage des dossiers de financement.

Merci à tous.

Je donne rendez-vous à nos partenaires pour l'inauguration fin juin de nos deux phases de travaux.

Merci.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Bravo, et merci d'avoir dit un mot pour les secrétaires de mairie, qui sont nos auxiliaires au quotidien.

Le troisième prix va être remis par notre Secrétaire Générale, Sophie de GIBON.

Il concerne les communes de plus de 1 500 habitants et de moins de 5 000, et c'est la commune de Cagny, dont le maire est Monsieur Éric MARGERIE, qui remporte ce prix.

C'est dans le cadre de relations de bon voisinage que ce prix vous est remis, pour l'aménagement d'allées. Vous avez, là encore, des images qui défilent.

Bravo.

Monsieur Éric MARGERIE, Maire de Cagny

Merci, même si ce n'est pas que pour le voisinage.

Nous avons cherché à réhabiliter tout le centre bourg de Cagny. Nous avons refait les réseaux d'eau, l'assainissement. Nous avons également refait cinq voies, ainsi que des pistes cyclables qui permettent désormais de relier le centre bourg à la gare. Nous avons également réalisé un aménagement paysager très important, avec du nouveau mobilier.

Je rappelle que notre commune est régulièrement visitée : avec un trafic quotidien de 23 000 véhicules, c'est la commune la plus fréquentée en trafic routier du Calvados.

Ce nouvel aménagement permettra ainsi à un certain nombre de véhicules de s'arrêter et de profiter de notre commune.

S'agissant de l'investissement, à hauteur de 1,7 million, le hasard a voulu que ce soit le même coût que Grainville, ainsi que j'ai cru l'entendre à l'instant.

Merci à l'État, à la Région, au Département, à l'Agence de l'eau, à la communauté de communes, dont la participation représente 51% de cet investissement.

Madame Sophie de GIBON, Secrétaire Générale de l'UAMC

Merci Monsieur le maire.

Bravo.

Je prends à présent le micro puisque c'est notre président, Olivier PAZ, qui va remettre le prix de la quatrième catégorie pour les communes et EPCI de plus de 5 000 habitants, qui est remis à Monsieur Sébastien Leclerc, le maire de Lisieux, pour les travaux d'aménagement et les espaces de liaison en centre-ville.

Monsieur Sébastien LECLERC, Maire de Lisieux

Merci président de la remise de ce prix.

Je voudrais d'abord associer Bernard AUBRIL à ces travaux.

Vous verrez sur les photos que ces travaux sont en cours. On les appelle les "espaces de liaison" parce que Bernard AUBRIL avait entamé la rénovation de l'avenue Victor Hugo, de la même couleur, car ce ne seront pas les mêmes pierres que nous poserons par la suite.

Je suis certes tout seul sur la scène, mais je voudrais associer la liste Lisieux Ensemble et l'une de ses représentantes de l'équipe municipale, qui a dû nous quitter pour cumul de mandat, Nathalie PORTE, Madame la députée, qui évidemment était associée à la recherche de financements complémentaires que nous sommes allés chercher.

Ces espaces de liaison ont pour but de rajeunir, de rafraîchir cette ville de Lisieux. Il existe encore des endroits très très anciens dans Lisieux : on découvre des câbles des années 1920, des réseaux qui datent de la même époque. Il est parfois assez difficile de pouvoir intervenir sur tous ces réseaux ensemble.

Les espaces de liaison vous emmèneront vers la place de la République, que nous commencerons à réaménager l'année prochaine.

Dans le même temps, nous proposerons d'autres espaces qui permettront de relier la Touques, la nature, directement, au centre-ville de Lisieux, tout en n'oubliant pas les nouvelles mobilités, puisque nous ajoutons évidemment des bornes de recharge pour les vélos.

Je voudrais juste vous donner un sentiment : on dit souvent que les riverains ne sont pas contents lorsque nous effectuons des travaux. C'est toujours vrai, mais les mentalités évoluent puisque sur ces espaces de liaison, nous sommes allés, timidement, avec l'équipe municipale, demander aux commerçants si nous pouvions supprimer quelques places de stationnement, et nous avons eu un très bon accueil. Ils sont même allés beaucoup plus loin que nous, parce qu'ils veulent, eux aussi, pouvoir s'appropriier ces espaces publics dans lesquels passent des piétons, dans des lieux apaisés, même si nous ne fermons pas l'accès à la voiture sur ces espaces de liaison.

Nous ne sommes une ville que de 20 000 habitants, avec la centralité que vous connaissez, et beaucoup de gens viennent en voiture pour faire travailler nos commerçants. Nous voulons donc laisser une place à la voiture, mais nous donnons une place aussi importante aux piétons. Ce sont nos commerçants qui commencent à le réclamer en centre-ville, en comparaison de ce qui s'est fait ailleurs.

Voilà, j'ai largement dépassé la minute qui n'était autorisée. Mais je dois vous dire que je prends grand plaisir à recevoir ce trophée.

Merci à la Région et à la FRTP.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Merci Sébastien.

Le prix spécial du jury, cinquième catégorie, va être remis par la 1^{ère} Vice-Présidence de la Région, Sophie GAUGAIN.

C'est la commune de Laize-Clinchamps qui est nominée, avec mon ami Dominique ROSE, accompagné de Hubert PICARD, pour la réalisation d'une liaison douce.

Monsieur Dominique ROSE, Maire de Laize-Clinchamps

Nous prendrons donc deux minutes car nous sommes deux intervenants.

Nous sommes très heureux de recevoir ce prix de l'innovation. Si je suis avec Hubert PICARD, c'est à deux titres : d'abord parce que c'est mon Président de communauté de communes, mais aussi parce que c'est le maire délégué de Clinchamps-sur-Orne, sachant que je suis celui de Laize-Clinchamps.

Les images qui vous sont projetées montrent bien ce que nous avons voulu réaliser, cette liaison douce entre les deux communes historiques. Mais nous sommes maintenant commune nouvelle depuis 2017. Nous avons nos enfants qui se rendaient à l'école tous les jours à Clinchamps, en passant par la route départementale.

Je dirais qu'il faut faire preuve de persévérance pour la réalisation des voies douces car cela fait quand même pratiquement une dizaine d'années que ce projet est né, mais l'aspect foncier ne rend pas les choses faciles.

Nous y sommes néanmoins parvenus, et nous avons voulu être innovants dans la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, avec un fonds de concours de la communauté de communes, de façon à ce que nous puissions financer notre projet. Comme celui-ci était intercommunal, nous n'avons pas eu droit aux subventions habituelles, mais nous l'avons réalisé tout de même sur 800 mètres, avec une peinture luminescente. Cela signifie que la signalisation au sol se recharge le jour et éclaire la nuit, pendant dix heures, ce qui sécurise les piétons, surtout l'hiver, pour nos enfants qui vont à l'école à Clinchamps. Il s'agit d'un revêtement avec du liant biophalt, donc quelque chose de vraiment très innovant. Je ne crois pas me tromper en disant que c'est une première dans le Calvados. Nous espérons que cela sera suivi d'effets.

Je passe à présent la parole à Hubert PICARD.

Monsieur Hubert PICARD, Président de la CdC Vallées de l'Orne et de l'Odon, maire délégué de Clinchamps-sur-Orne

Très brièvement, comme Dominique l'a rappelé, je suis le maire délégué de Clinchamps, et en même temps Président de la communauté de commune.

Je tiens à souligner ce que Dominique a indiqué lui-même, à savoir que ce projet a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes. Si nous avons pu réaliser ce tronçon qui fait partie d'un ensemble beaucoup plus large, c'est parce que la commune de Laize-Clinchamps a compris que si nous voulions réaliser des linéaires importants sur nos territoires, il fallait aussi que les communes réfléchissent à la manière dont on pouvait cofinancer ces opérations. Tout ne pouvait pas toujours provenir à 100% de la communauté de communes. C'est le petit message que je voulais faire passer.

Monsieur Olivier PAZ, Président de l'UAMC

Merci beaucoup à vous deux.

Merci beaucoup !

